

Enbat

HEBDOMADAIRE
POLITIQUE BASQUE
20 septembre 2007
N° 1995
1,22 €

La rentrée de Seaska

Josu Jon Imaz jette l'éponge

ISSN 0294-4596



9 770294 459006



Les Flamandes dansent sans mollir *

LES difficultés de la Belgique à se doter d'un gouvernement trois mois après les élections sont symptomatiques des tensions croissantes entre les communautés flamandes et wallonnes. Alors que la partie francophone s'accroche à l'idée d'un royaume unitaire, la partie néerlandophone rêve d'une plus grande autonomie, voire d'indépendance. Qu'il est loin le temps où les Wallons traitaient les Flamands avec une condescendance apitoyée, pour ne pas dire un mépris affiché. Qu'elle semble lointaine l'époque où Brel se laissait aller à railler ses compatriotes du nord dans une chanson pleine de préjugés.

C'est que le rapport de forces entre les deux communautés a bien changé en à peine trois décennies. Depuis les années 60, la performance économique a nettement basculé du côté flamand, nourrissant un désir de reconnaissance définitive de leur identité linguistique et culturelle.

Pour les Flamands, l'évolution du système fédéral actuel vers une confédération ne modifierait pas grand' chose en termes de compétences linguistiques. Le néerlandais bénéficie du statut de langue officielle depuis longtemps. C'est la langue de communication exclusive en famille ou sur le lieu de travail. L'enseignement, les médias, la signalisation publique sont unilingues. Il en va du reste de même pour les français en Wallonie. Seuls Bruxelles et sa région sont bilingues.

L'une des causes majeures des frictions intercommunautaires est le poids de plus en plus lourd des transferts financiers du nord vers le sud. A travers le financement de la sécurité sociale, qui reste du domaine de compétence fédéral, et le système de financement des régions, le solde des versements de la Flandre à la Wallonie s'élève à 8 milliards d'euros et à plus de 2 milliards en direction de Bruxelles.

Certes les Flamands ne veulent plus payer pour une Wallonie moins industrielle et moins entreprenante. Mais, ils refusent, à juste titre, le procès en égoïsme ou repli sur soi que leur intentent les francophones, fortement appuyés par les

médias français, pour qui le concept d'autodétermination est hors du domaine de l'entendement. Ils en ont plus qu'assez des donneurs de leçons hexagonaux, oublieux des scores électoraux à deux chiffres de Le Pen, qui ne cessent de faire l'amalgame entre les aspirations légitimes d'une communauté historique et les thèses racistes d'une extrême droite flamande ultra minoritaire.

Les tenants de la confédération ou de la séparation expriment simplement leur volonté d'aller de l'avant en se démarquant d'une communauté francophone qui a du mal à se départir de l'arrogance dominatrice qui fut la sienne des siècles durant. Du reste, ils ne manquent pas de souligner que l'émancipation serait tout aussi motivante pour les Wallons et les obligerait, en tout état de cause, à une nécessaire remise en question.

En 2005, In De Warande, un groupe de réflexion réunissant des dirigeants d'entreprises et des intellectuels flamands avait publié un manifeste de 250 pages où sont énumérées toutes les raisons qu'a la Flandre de proclamer son indépendance. Le pronostic était qu'au bout de quarante années de compromis, faute de cohésion et de confiance, tout l'édifice belge allait s'effondrer. Et le manifeste d'ajouter: «Il n'est pas sain qu'une région bénéficie de transferts financiers et n'assume pas ses responsabilités».

Les revendications flamandes en termes de maîtrise de la sécurité sociale, de la politique de l'emploi ou de la justice, sont sans doute annonciatrices d'une évolution prochaine vers une confédération dans laquelle chacune des trois régions sera indépendante. Cela se fera dans le calme et la concertation, à l'instar de la séparation de la Tchéquie et de la Slovaquie au lendemain de la chute du mur. Il n'y a qu'en France et en Espagne que les nécessaires évolutions démocratiques vers une reconnaissance des identités et des territoires historiques sont considérées comme sacrilèges.

* Paroles de la chanson Les Flamandes de Jacques Brel

Eskubideari so berri bat

«**C**OUR de justice européenne» delako Europar auzitegiak zonbeit aldiz erabaki batzu hartzen ditu, Frantses auzitegiko erabakiak ezeztatzen dituztenak. Ahatik, Sarako herrian astia balinbada, Europar auzitegiko jaunekin ez da presatua izan behar, urteak eta urteak iragaiten baitira deus argitasunik ukan gabe. Rabat Marokako hiri nausian, kasetalari batek Lyautey marexalari erran zion: «*Gobernadoreen jauregi hunen aintzinean ikusi dut langile bat zuhaitz baten landatzen ari. Langile hori zuk duzuia manatu? – Bai – Zuhaitz horrek, bere goratasun normalerat heltzeko, zonbat denbora beharko du? – Ehun urtez goiti – Lan presatuagorik ba ote da hemen gaindi? – Lan hori lehen bai lehen egiteko arrazoin bat ona.*» Zonbat urte beharko ote da igurikatu, Europar auzitegiaren erabaki batek ezezta dezan Frantses auzitegiarena?

Horra zer gatik iduri zaukun, Paueko eta Baionako abokatu multxo batek, lehen bai lehen auzitara ereman dezan frantses «demokrazia», sistematikoki erakutsiz frantses estadoak egiazko demokrazioaren kontra egiten dituen huts guziak. Hala nola, munduan zehar, Frantziaren salbu, nihun ikusten ez den, prefeta eta suprefetaren erakunde «demokratikoa» (!) Anglesek erakunde hori ez dute ezagutzen: prefeta, «*gubernadorea*» deitzen dute. Napoléon inperadorearen denborakoa! Frantziako Errepublikan oraino bizi dena. Parisetik paraxutatua izaiteko orde, departamenduaren buruzagiak behar luke ontsalaz bozetan hautatua izan. Funtsean, departamendua

baino eraikidura artifizialagorik ote da nihun? Garat anaien oihuak badu, oraino ere oihartzun gure artean!

Beste etsenplu bat, hau ere ezin onhartua: «*Charte européenne des langues minoritaires*» delako mintzaira gutiagotuen europar legea, Frantziak izenpetu du bainan ez berretsi: kontraesankaria hutsa! Europako erresumetan, azken-azkenetarik da Frantzia, Greziarekin batean! Ejiptoko Assuanekeko urtegian, zonbat eta zonbat miliar xahutu zituen Frantziak tenploetako zizelkatu harrien salbatzeko! Zonbat nahi errespetagarriak izanik ere, delako harriak, harri «*hilak*» dira. Aldiz, hiruzpalau bat mila urte dauzkan, mintzaira, euskara, beti bizi da! Nola onhar dezakegu holako desbardinberria?

Aipatu ditut Baionako eta Paueko abokatak. Bixtan da ez direla denak ados «*Frantzia ospetsuaren*» kontra jokatzeko. Bainan abokatu baten egitekoa ez ote da denuntzia guzien entzutea? Ametskeria hutsa ote da hola mintzatzea? Nork daki ez ote diren, «*gure aldekoak*» bederen «*iratzarriko*», behar dena eginez, euskaldunen kezka Europar auzitegirat helarazteko? Alemanak Holandan sartu zirelarik Holandako epailteko osoak bere kargua utzi egin zuen. Hori bai dela kemena!

Hiruzpalau abokatu, gisa hortako lan luze eta dorpeari lot balite, ez litake hain gaizki. Eman dezagun beren urratsaren fruitua bilduko dutela hemendik lau-bost urteren buruan. Zer dira lau-bost urte horiek, aspaldiko menperatze-mende eta mendeen aldean?



... de voir la France voter le 13 septembre à l'ONU avec 142 autres pays (sauf Etats-Unis, Australie et Canada), le droit à l'autodétermination des peuples indigènes. Mais elle a précisé que ce serait «conformément aux normes constitutionnelles nationales». On comprend! En France il n'y a pas d'indigènes, il n'y a que des Basques, des Bretons, des Catalans et des Corsés!

... des déclarations du cardinal-archevêque de Cologne, Joachim Meisner, traitant l'art qui éloigne les gens de la religion de «dégénéré», terme déjà utilisé par les nazis pour bannir des musées 20.000 œuvres d'avant-garde. Meisner a du faire ses classes dans les rangs des jeunesses hitlériennes, comme son patron du Vatican...

... pas tant que ça, de l'étonnement des ministres des Finances et des banquiers centraux des Vingt-sept réunis à Porto le week-end dernier, devant les critiques de Sarko sur la Banque centrale européenne et le premier ministre luxembourgeois. C'est vrai que lorsqu'on est criblé de dettes, ça ne se fait pas d'engueuler son banquier!

... de la volée de bois vert passée par Hortefeux, ministre porte-flingue de Sarko, aux préfets coupables de n'avoir pas atteint les quotas d'expulsions d'étrangers décidés par le Président de la République. Dommage qu'il soit trop tard pour les envoyer en stage chez Papon. Lui s'y connaissait en quotas de déportations!

... de la mise en vente sur Internet par Bernard Laporte de 10.000 maillots bleus portant sa dédicace au prix modique de 146 € pièce. Le futur sous-ministrucule d'on ne sait quoi n'est pas un affairiste aussi avisé qu'on le dit. La semaine dernière il aurait pu gagner plus en travaillant moins: il aurait pu vendre dix fois plus de maillots des Pumas à Buenos Aires, sans avoir à les signer!

... pas tant que ça du scoop de la semaine politique: la désignation, par ses potes unanimes, d'Espilondo pour conduire la liste socialiste aux prochaines municipales à Anglet. Après son score aux dernières législatives dans sa ville, tant d'optimisme c'est touchant!



Transports : nouvelles fraîches...

On apprend par le supplément transfrontalier du journal *Sud Ouest* qu'une ligne maritime reliant Bilbao à Bruges en Belgique ouvrira en septembre de cette année. L'article précise que la première année, 50.000 camions transiteront par cette ligne.

D'autre par, en mai dernier, on apprend par le journal *«Le Marin»* que la SEPANSO nous a fait parvenir, qu'un appel à projets a été lancé par la commission franco-espagnole pour l'ouverture d'autres lignes maritimes entre l'état espagnol et la France. Dernier délai des dépôts le 3 septembre pour lancement en 2008. Au premier plan des propositions on attend Bilbao-Montoir (St Nazaire) et Bilbao-Dunkerque avec respectivement 1.000 ou 1.500 camions par jour soit 250.000 à 375.000 camions par an en moins. Ces projets n'ont évidemment pas été pris en compte lors des études de la LGV et de l'élargissement de l'A63.

Bayonne: travaux sur le pont ferroviaire sur l'Adour

Les travaux de construction du nouveau viaduc ferroviaire sur l'Adour débuteront fin 2008 et se termineront en 2012 nous apprend le journal *Sud Ouest* du 1^{er} Août.

Cette reconstruction ignore totalement le scénario évoqué dans le dossier du débat dit «de bifurcation courte» et qui prévoyait une troisième voie depuis la gare et des dénivelés séparant les 3 lignes (vers Pau, Garazi et Hendaye). Ce scénario prévoyait une bifurcation qui rejoignait l'éventuelle ligne nouvelle vers Villefranque. On écarte donc définitivement l'idée que les 155 trains de marchandises qui, soi disant doivent passer sur la nouvelle ligne, puissent être raccordés au réseau existant. Donc la nouvelle ligne marchandise ne s'arrêtera nulle part au Pays Basque Nord. Cela a bien sûr échappé à nos valeureux élus locaux et Conseil de développement.

Le journaliste de *Sud Ouest* se prend un peu les pieds dans le tapis quand il estime à «200 trains par jour la circulation actuelle sur ce pont». Cette exagération alimentant la théorie de la saturation des voies existantes. Il n'est donc pas inutile de revenir sur la réalité.

La ligne Bayonne-Hendaye a aujourd'hui et sans prendre en compte d'éventuelles améliorations, une capacité de 264 trains par jour (les 2 sens confondus, c'est à dire 132 par sens)

Le pont ferroviaire sur l'Adour a une

capacité de 244 trains par jour au

jourd'hui. Ces chiffres sont ceux de la SNCF.

Il ne passe pas 200 trains par jour sur ce pont mais seulement 83 (tous jours 2 sens confondus). Nous pouvons les détailler volontiers :

Bayonne-Hendaye: 5 TGV + 4 Corail + 7 TER + 10 fret: soit 25.

Hendaye-Bayonne: 5 TGV + 4 corail + 8 TER + 10 fret: soit 27.



Victor Pachon

Bayonne-Pau: 6 corail + 2 TER: soit 8.

Pau-Bayonne: 4 corail + 3 TER: soit 7.

Bayonne-Garazi: 3 par sens: soit 6. Entreprise Novatrans (Mouguerre) 3 par sens: soit 6.

Entreprise Combitrans (Mouguerre) 1 par sens: soit 2.

Train de souffre (bientôt fermée): 1 par sens: soit 2.

Le compte y est: 83 trains là où il peut en passer 244! (nous n'avons pas compté les 4 TER supplémentaires des mois juillet et août sur la côte basque).

Tous les trains de voyageurs sont vérifiables par internet ou par téléphone par n'importe qui. Nous di-

sons cela car Réseau Ferré de France (RFF) a fourni des chiffres faux au débat public en mentionnant 64 trains de voyageurs (2 sens) sur Bayonne-Hendaye dont «seuls 42 s'arrêtaient dans les gares», les 24 autres étant donc des trains fantômes. Ces constatations étaient d'ailleurs vérifiées avec irritation par le président de la commission du débat. Avec ces chiffres déjà exagérés, RFF parvenait à 108 trains par jour sur ce pont, bien loin des 200 annoncés par *Sud Ouest*, le journal qui a refusé de passer notre communiqué reprenant les positions des candidats aux législatives.

Par contre, le journaliste note justement que la vitesse des trains sur le nouveau pont passera de 40 km/h à 70 km/h, ce qui devrait encore augmenter la capacité de circulation.

Notons également que les trains Hendaye-Pau et Pau-Hendaye passent 2 fois sur le pont pour s'arrêter en gare de Bayonne sur la rive Nord et repartir. Une gare à Maignon (en zone industrielle) pour les voyageurs vers Pau supprimerait 15 passages sur le pont.

Enfin rappelons que le projet RFF prévoit 282 trains par jour en 2020 (163 sur la nouvelle ligne et 119 sur les voies existantes) avec 358 tonnes de moyenne pour les trains de marchandises. Nous préconisons comme le préconise l'Etat dans le Languedoc-Roussillon des trains longs (1000m contre 750 et moins aujourd'hui) à 800t de fret en moyenne par trains (940 en Languedoc-Roussillon) sur les voies existantes. Avec un tonnage revu à la baisse conformément au rapport des experts indépendants, cela donnerait 89 trains par jour (2 sens) sur les voies existantes dont 41 de marchandises. Voilà qui rend inutile la construction de voies nouvelles.

Victor Pachon

Article paru dans le n°122 d'Ortzadar



Réunion du débat public sur les transports ferroviaires à la Maison des associations à Bayonne

Ixabel Charritton : Seaska est devenu un acteur

En cette mi-septembre la plupart des élèves ont repris le chemin de l'école. Enbata a voulu recueillir le sentiment d'Ixabel Charritton, présidente de Seaska, sur cette trente-huitième rentrée dans les ikastola. Voici ce qu'elle nous a confié.

ENBATA: **Comment jugez-vous cette rentrée 2007 dans les ikastola?**
Ixabel Charritton: Seaska a pris des dispositions pour que la rentrée 2007 se déroule dans les meilleures conditions possibles, avec un bémol lié à des moyens insuffisants pour le collège Xalbador. Cela signifie que la fédération a pris à sa charge six postes d'en-



Ixabel Charritton

seignants pour compenser le refus de l'Education nationale de prendre en compte les enfants de 2 ans en maternelle. La conséquence en est que nous avons voté un budget déficitaire. Cela fait plusieurs années que Seaska se bat pour obtenir les moyens manquants. Ces batailles ont permis de limiter les dégâts mais elles ont aussi chaque année fortement déstabilisé notre fonctionnement interne, avec des rentrées agitées, des organisations pédagogiques à modifier après quelques semaines de classe... Aujourd'hui nous constatons avec satisfaction que le Haut conseil de l'éducation (HCE) a présenté un rapport à M. Sarkozy dont les conclusions vont

dans le sens des revendications de Seaska, affirmant la nécessité de mettre des moyens d'enseignement importants en primaire et en maternelle, pour permettre aux élèves d'aborder le collège dans de bonnes conditions. Le Secrétaire général du syndicat SE-UNSA dénonce le fait que la maternelle est utilisée comme variable d'ajustement. Le HCE renchérit en insistant sur le fait qu'on a fait porter ces dernières années des responsabilités excessives au collège, et insiste sur le rôle déterminant de la maternelle. Une étude INSEE confirme ce fait en révélant que les compétences acquises en maternelle jouent un rôle 4 à 5 fois plus important dans la réussite scolaire au collège, que l'origine sociale. Tous ces éléments confortent la position que Seaska a toujours tenue par rapport à la nécessité de scolariser les enfants de 2 ans et d'assurer des conditions d'encadrement confortables, en particulier dans les petites classes. Ce point est nécessaire pour permettre de réaliser l'égalité entre les élèves malgré les différences d'origine sociale et linguistique de nos élèves.

Enb.: Seaska a un mode de fonctionnement participatif. Quels sont les points forts et les points faibles du modèle Seaska?

I.C.: Seaska a un point fort qui n'a jamais faibli depuis presque 40 ans: la solidarité. C'est ce qui lui a permis d'affronter toutes les tempêtes et de surmonter tous les conflits internes. C'est cette solidarité qui a permis à Seaska d'exister et de pérenniser son système malgré un contexte externe totalement défavorable.

Le point faible est la lourdeur de gestion de la structure, car il y a beaucoup d'acteurs (élèves, parents, enseignants, langile, institutions politiques et autres) et d'instances de débat et de décisions qui traduisent la complexité du système. Seaska est un paquebot: la structure a une grande inertie, il faut beaucoup de temps pour changer de cap. Il est vrai que parfois on rêverait de piloter un hors-bord.

Face à cette complexité, l'instabilité des instances de décision pose problème. Les membres du Conseil exécutif de Seaska sont souvent renouvelés. La plupart ne reste pas plus de trois ans, au regard de la lourdeur de la tâche. Au moment où les administrateurs maîtrisent le système, ils le quittent. Cela rend bien sûr plus compliqué le fonctionnement, car une entité comme Seaska demande de maintenir une vision sur la durée pour ne pas perdre de vue les objectifs, de connaître l'historique des décisions prises pour mener les projets à leur terme.

Enb.: Est-ce à dire que les avancées se heurtent à davantage de difficultés que dans le système éducatif français?

I.C.: Ces trois dernières années ont été probablement les plus dures depuis dix ans, du point de vue des relations avec les institutions: des réductions drastiques de postes pour l'enseignement, un représentant de l'Etat qui déclare en off «Seaska, je vais les écraser». Parallèlement l'Office public a vu le jour, et les premières relations n'ont pas forcément été des plus faciles. Celui-ci a, en effet, clairement montré une volonté initiale de favoriser le développement de l'enseignement bilingue à l'école publique (du moins relativement aux ikastola). Seaska devenait un acteur mineur du système. L'Etat a cherché, comme il essaye de le faire dans les autres régions (Bretagne, Occitanie, ...), de réduire le poids institutionnel des fédérations gestionnaires d'écoles immersives.

Le coup porté récemment à l'enseignement bilingue public par l'Education nationale, tout comme le travail de Seaska auprès des politiques locaux a fait prendre conscience aux responsables de l'Office public, que Seaska ne pouvait pas être traité comme un acteur mineur d'une politique linguistique en Iparralde. En deux ans, notre subvention est donc passée de 95.000€ à 200.000€. Cela reste encore insuffisant au regard du budget de fonctionnement de la fédération (environ 1 million d'€), mais cela constitue une avancée notable, puisque nos aides publiques n'avaient pas augmenté depuis 14 ans. Par ailleurs, et cela est important à noter, pour la première fois, l'Office public a inscrit dans ses orientations qu'une priorité devait être accordée aux acteurs majeurs, dont Seaska, pour la mise en œuvre de la politique linguistique.

Enfin, après être resté en retrait, l'Office public s'est engagé dans la négociation avec l'Education nationale sur l'accord pour les critères de définition des besoins en postes. Cela signifie que l'EEP engage sa crédibilité dans cette négociation.

Cet accord est aujourd'hui en cours de discussion, du point de vue philosophique et technique.

On peut dire qu'aujourd'hui nos relations avec l'Office public sont normalisées.

Avec l'Education nationale, les difficultés restent liées à la volonté de diminution des postes, mais les dernières études (citées précédemment) pourraient apporter de l'eau à notre moulin, pour les négociations à venir. Notamment, nous espérons que cela nous aidera à avancer sur l'un des

points durs de notre négociation: la scolarisation des enfants de 2 ans, extrêmement importante pour la qualité d'acquisition de l'euskara.

Le deuxième point de désaccord est la procédure d'ouverture de nouvelles ikastola. Ce point est stratégique pour le développement des ikastola, car les parents sont très attentifs à la proximité de l'école.

Après avoir eu un mur face à nous, au niveau du ministère, nous verrons quelle sera la politique du nouveau gouvernement.

Nous restons, comme toujours en grande difficulté pour le financement de nos bâtiments, dont les besoins ne cessent de se développer, malgré les



grands chantiers réalisés ces dernières années.

Enb.: Quelles sont les nouveautés pédagogiques ou organisationnelles que vous mettez en place en cette rentrée 2007?

I.C.: Seaska a engagé un travail important de rénovation ces deux dernières années; nous abordons maintenant la phase de mise en œuvre opérationnelle, des changements engagés. Ces changements sont de deux ordres: pédagogique et organisationnel.

Nous avons signé en 1994 un accord avec l'Education nationale qui a permis de pérenniser les ikastola mais également de structurer le système: clarification du mode de recrutement et de qualification initial des enseignants, stabilisation de l'équipe d'enseignants, mise en place des fonctions de direction dans les ikastola. Au bout d'une douzaine d'années nous mesurons également les limites du système Education nationale: pas de gestion des compétences des enseignants, pas de prise en compte de la spécificité de l'enseignement immersif, pas de soutien pour les élèves

Aurélie Trouvé, co-présidente d'ATTAC, ingénieur agronome et Maître de conférences en économie

"Prix agricoles rémunérateurs et écoconditionnalité doivent coexister"



"L'aide apportée à l'agriculture productiviste assure la destruction de l'environnement"

Aurélie Trouvé, spécialiste des questions de politiques agricoles, et, de développement rural en Europe, est depuis fin 2006 la co-présidente d'Attac, avec Jean-Marie Haribey, professeur d'économie (voir la Fiche Technique sur Attac). Elle répond à nos questions sur le néo-libéralisme dans la politique agricole et les enjeux de la sécurité et de la souveraineté alimentaires. Sa conférence le samedi 29 septembre à 10h00 à la Fondation Manu Robles-Arangiz vous permettra d'approfondir ces thèmes et de mieux découvrir les alternatives possibles aux politiques agricoles actuelles.

Parler de sécurité et de souveraineté alimentaires ne revient-il pas à parler de "la fin et des moyens" ?

"La *sécurité alimentaire* est un droit individuel à l'alimentation saine et suffisante pour tous. La *souveraineté alimentaire*, est quant à elle, le droit de chaque pays ou de groupe pays de définir sa propre politique agricole et alimentaire sans

que ça se fasse au détriment des autres (c'est-à-dire sans l'usage du *dumping*)"

Aujourd'hui il existe le risque que soit utilisé l'objectif de sécurité alimentaire pour re-impulser une politique agricole productiviste. Ainsi en prévision des 9 milliards d'êtres humains estimés pour 2050 sur la planète un pays comme la France commence à utiliser cet argument pour donner la priori-

té à une agriculture exportatrice utilisant des techniques hyper productivistes, néfastes à la fois pour l'environnement et pour l'emploi. Les effets sociaux sont dévastateurs tant en France (la concentration des exploitations agricoles entraîne un affaiblissement du lien et du tissu social en milieu rural) que dans les pays importateurs de ces produits qui ne peuvent développer leur propre agriculture...

Les altermondialistes sont en faveur des droits humains fondamentaux. La sécurité alimentaire en fait partie et ne peut être assurée que par le droit à la souveraineté alimentaire...

En fait, il n'y a que si chaque pays arrive à définir sa politique agricole et alimentaire qu'on assurera la sécurité alimentaire.



Aurélie Trouvé,
Co-présidente d'ATTAC

Ce qui nous différencie de la plupart des Ministres de l'Agriculture européens (et surtout celui de la France)

ce sont les choix des moyens à mettre en œuvre pour assurer la sécurité alimentaire."

Quelle est l'alternative à la "vocation exportatrice" que vous considérez "non durable" ?

"La France soutient très peu les circuits courts (marchés, AMAP, etc.) et l'agriculture biologique. Pourtant ils correspondent à des exigences croissantes de la population ! Elle le fait encore beaucoup moins que beaucoup d'autres pays européens, en particulier du nord !

On pourrait très bien revenir à des outils politiques (parfaitement applicables à différents blocs de pays en plus de l'Europe : Afrique, Amérique Latine) comme la "préférence communautaire". Et cela sans mettre fin aux échanges internationaux, mais en laissant le dernier mot aux différents pays impliqués : "chaque pays doit pouvoir décider ce qu'il est bon pour lui de produire localement ou d'importer, tout en adhérant à des règles internationales pour un commerce juste".

Cet outil politique devrait être couplé à des "accords préférentiels" (comme ceux dessinés dans l'accord de Lomé entre l'Union Européenne et l'Afrique). Ces accords prévoyaient dans les années 70 une *dissymétrie* des règles : on ne pouvait imposer les mêmes règles commerciales à un pays très pauvre et à un pays très riche. Au-delà d'autres défauts de ces accords, cette dissymétrie s'avère nécessaire au développement des pays les plus pauvres."

Dans la pratique, quelle est la tendance suivie par les échanges internationaux dans le domaine agricole ?

"A partir de 2003, en particulier, il y a eu un ralentissement des négociations au niveau de l'OMC sur la libéralisation du marché agricole et des services.

Par contre, l'Union européenne a essayé de contourner cela en effectuant des "accords de partenariat économique" entre les pays ACP (Afrique, Caraïbes,

Pacifique) et l'Europe. Ce sont des accords "bi-latéraux" de libre échange.

Les partenaires du sud se trouvent ici en situation de faiblesse. En particulier, ils sont tenus par la dette et leur dépendance à l'aide au développement de l'Europe. Autant d'éléments qui font qu'ils sont en difficulté pour refuser ces accords.

Au programme de ces accords de partenariat économique... il y a la libéralisation de plus de 90% des marchés entre les intervenants. Les accords doivent être signés en décembre 2007 et ce 27 septembre une journée de mobilisation unitaire et mondiale est organisée contre ces accords (www.stopepa.org/stopepa/campaign_french.php)"



*"Laborantzari ekartzen zaizkion laguntzak
ingurumenaren
eta jendartearen
errespetuak
behar ditu baldintzatu "*

Quel est le rôle de la Politique Agricole Commune (PAC) dans ces échanges ?

"Les dernières réformes de la PAC (en 1992, 1999 et 2003) ont pour but la libéralisation des marchés agricoles... La PAC se conforme au projet néo-libéral de l'Europe : suppression progressive des soutiens des prix (donc fin des droits de douane à l'entrée), passage à des aides directes. Ces aides directes étaient à l'origine couplées à la production... mais maintenant elles sont découplées (c'est à dire fonction des superficies et de l'historique de production des terres agricoles)..."

La PAC en deviendra si absurde qu'il paraîtra légitime de demander sa suppression (afin d'éviter 50 milliards de coût par an à l'Union Européenne)... et obtenir la libéralisation complète du marché agricole."

La PAC actuelle ne semble pas défendable...

"En effet, la PAC actuelle c'est :

√80% des aides qui vont à 20% des agriculteurs les plus riches...

√une destruction de l'environnement assurée grâce à l'aide apportée aux plus productifs...
... elle n'est pas défendable en l'état.

Cependant on retrouve trois positions à son égard :

√*La Néo - mercantile* : en particulier le gouvernement actuel, et dans son giron les syndicats majoritaires s'accrochant à la PAC actuelle en essayant de maintenir sa vocation exportatrice...

√*La Néo-libérale* : contre la PAC et pour une libéralisation du marché agricole via un démantèlement de la politique agricole et alimentaire...

√*La défense d'une autre PAC fondée sur des exigences sociales et écologiques*. Elle met en avant la solidarité avec les pays les plus pauvres mais aussi l'importance de l'agriculture européenne pour l'emploi et le développement rural. Cette position est défendue par des organisations paysannes, des acteurs du développement rural, des alter-mondialistes, etc. Selon moi, c'est la seule possible aujourd'hui en terme de durabilité... Il faudra une véritable convergence pour qu'un projet commun émane de cette troisième tendance.

Pouvez-vous nous mentionner des mesures concrètes permettant d'amorcer un virage au niveau des politiques agricoles actuelles ?

On peut citer pour exemples ces quelques mesures :

√Défendre le soutien des prix internes, avec prélèvements variables aux frontières pour les produits importés...

√Maintenir des quotas négociés périodiquement... pour ne pas tomber dans la surproduction. Cette mesure sera difficilement applicable à partir de 2013 année où la poursuite ou la fin de la PAC sera en jeu.

√Ecoconditionnalité obligatoire : ou subordination des aides agricoles au respect de règles plus fortes en matière sociale et environnementale. Ces règles doivent être accompagnées de contrôles effectifs...

√Soutien de l'insertion de l'agriculture dans le développement rural (via une aide de l'agriculture paysanne et biologique)...

√Régulation de prix sur des produits spéciaux (tropicaux par exemple) pour que les pays les plus pauvres puissent se développer à leur tour.

En fait, il faudra une régulation globale des marchés agricoles... non via de l'OMC... mais par une instance respectant la charte des Nations-Unies sur l'environnement et le droit du travail.



⁹En commerce international, le dumping est le fait de vendre dans un autre pays à un prix inférieur à celui pratiqué dans le pays d'origine de l'entreprise.

Conférence d'Aurélie Trouvé

Samedi 29 septembre à 10h00 au local de la Fondation Robles-Arangiz

"Le loup dans la bergerie"

Le néo-libéralisme dans la politique agricole.

Souveraineté et sécurité alimentaires, les enjeux. Impasses et alternatives.

Sarkomania

Galzagorri

Azaroaren 30erako, elkarte berri batek erabaki du "Sarko gabeko egunaren" ospatzea.

Ez ote da azken batean, ez aipatuz, gehiago baizik aipatuko? Barkatu irakurle buru hauste honen, zirkuluaren kuadratura iduri, eskaintzeagatik!

Denetan elasturi mugagabea dabil, Euskal Herrian ezik isilik egon baita hemengo arazo nagusi batzu itzalean jarriz.

Gizon bitxia dugu hor, begira: bere aitaren sorterrria ez du bisitatu nahi izan ere, Hungarian magiar zaintsuen herrian aitaren etxeari uko egiten diotak gauza gutti balio luke!

Nola isilaraz tipoa, gure zokoetan badira desira bereziak, nola noizbait kakeriatuko dela erraitea, bainan hola mintzatzea arruntkeria da, erran dezagun ez dugula erranen.

Korapilotsu dira gauzak isiltasunaren inguruan. Isiltasunak, hutsuneak, musikak berak baino gehiago balio dutela noizbehinka diote adituek.

Eta futxo, gogoeta egiteko, tarte hut-sik gabe gara ia guziak, denbora haue-tan artzain zaharraren begirada lautada zabalei dugularik erreferentzia ezin aurkituzkoa dugularik. Mundu berri honen estresa, omen.

Malraux batek zion mende hau misti-koa izanen zela edo etzela izanen.

Ziminokeria, tarrapata, mindulinke-ria, nagusi dira anartean.

Bordaxuriren koplak gogora ditzagun berdin, Xarritonek Katxorenak direla frogatuko digula gainera laster Hazpar-ne Elizaberrin.

"Elizan sartzen dira debozionekin, debruak pesta onik egiten du heiekin" zion gizagaizoak, galeretako bidean, gure handi mandi planttakoetaz.

Kontsola gaitezen, tripako minak heiek ere baitituzte.



THOMAS ERGUY

Claude Aubert Euskal Herrian!



Connaître les multiples impacts de la pollution pour adopter les gestes simples améliorant notre environnement.

Dans le cadre des journées Asunak (rencontres bio, santé et environnement en Pays Basque), Claude Aubert donnera deux conférences exceptionnelles sur le lien entre notre alimentation et notre santé. Avec un regard particulier sur les pesticides contenus dans notre environnement. Les rendez-vous sont

le vendredi 21 septembre à 21h00 à la salle polyvalente de St-Jean-le Vieux, et le samedi 22 septembre à Mattin Mega Denda à 10h30.

Que va nous faire passer Claude ? Et qui est-il d'a-bord ?

Claude Aubert, est un ingénieur agronome, fondateur du centre Terre Vivante (Isère) et auteur d'études et d'ouvrages renommés. Ce spécialiste de l'alimentation et de l'agriculture biologique, vient de publier un ouvrage dans lequel il explique que "nous vivons moins longtemps que nos parents" de même que "nos enfants vivront moins longtemps que nous". Selon lui, les démographes se trompent, puisqu'ils ne prennent pas en compte les véritables "bombes à retardement" que sont l'obésité, les maladies dues à l'amiante, le tabagisme et les impacts de la pollution sur notre santé.

Les multiples impacts de la pollution

Rappelant que 100 000 molécules chimiques sont actuellement utilisées sans jamais avoir été testées (à l'exception des pesticides), Claude Aubert estime que les générations nées à partir des années 70 connaissent une "exposition aux produits chimiques sans précédent". Et si certains composants ont été interdits depuis, les études scientifiques montrent qu'ils sont toujours présents dans tous les tissus humains.

"Par ailleurs, d'autres produits chimiques ont pris le relais dans l'environnement et dans notre corps depuis" ajoute-t-il. La production de matières plastiques a été multipliée par 5 en 30 ans, celle de la formaldéhyde (classée cancérigène et présente dans de nombreux produits domestiques...) par 6 en 40 ans. La pollution de l'air, de l'eau et des aliments imprègne le corps humain à long terme.

Ainsi, des produits toxiques comme le DDT, interdit il y a 30 ans-, se trouvaient encore dans le sang des volontaires qui ont participé à l'étude menée par le WWF en 2003. Et des molécules tout aussi dangereuses ont également été trouvées chez tous les nouveaux-nés lors d'une enquête menée en 2005 par l'Environnemental Working Group, association américaine. Les polluants passent en effet avec une grande rapidité (quelques heures) dans le placenta après avoir été absorbés par la mère. Des molécules dont on ne connaît pas réellement les impacts, puisque chaque matière active n'est testée que de manière isolée, jamais dans une version mélangée avec d'autres. "Les pesticides sont constitués de plusieurs matières actives, ainsi que d'adjuvants. Or, le produit commercialisé est parfois plus toxique que la matière seule, comme cela a été récemment mis en évidence à propos du Round Up" explique Claude Aubert.

Les impacts des différentes pollutions auxquelles nous sommes exposés sont multiples : perturbation des fonctions de reproduction, affaiblissement du système immunitaire, forte croissance des cancers dus à la pollution, maladies de l'appareil respiratoire, explosion des maladies chroniques et cardio-vasculaires, etc. Pour autant, ces impacts ne pourront se vérifier qu'à long terme et ne sont effectivement pas pris en considération pour mesurer, aujourd'hui, notre espérance de vie. Seul l'amiante qui est à l'origine d'un cancer spécifique a été pris en compte, mais comme le rappelle l'auteur, "il a fallu de nombreuses années avant que plus personne ne puisse contester qu'il est à l'origine d'une véritable hécatombe".

Cette "omerta" que dénonce aujourd'hui une partie de la communauté scientifique s'explique selon lui par le travail de lobbying de l'industrie et parce que "la croissance économique se nourrit des accidents, de la pollution et des maladies"...

Subir ? Ne rien faire ? Ce n'est pas le discours de Claude qui termine ses interventions par des messages positifs sur comment, par des gestes simples de notre vie quotidienne, nous pouvons, individuellement et collectivement, améliorer notre environnement et notre santé !

Ongi etorri deneri !



ASUNAK - 07
Euskal Herriko laborantzia Biologikoa, ingurumena eta osagarriaren topaketak

07ko EGITARAUA
Irailaren 18an larunbatetikin - 14h00 / 18h00
Irailaren 21an ostiratik - 14h00 / 18h00
Irailaren 22an ostiratik - 14h00 / 18h00
Irailaren 23an igandetikin - 9h30 / 19h00

7èmes rencontres Agriculture Biologique, Santé et Environnement en Pays Basque

www.bio-aquitaine.com/asunak
T. 05.59.65.66.99



"Agir local, penser global"... par une réflexion toujours poussée vers l'action

Association d'éducation populaire

Voici comment on passe de la critique du néo-libéralisme à la réflexion et à la lutte pour un autre monde solidaire, écologique et démocratique.

Historique

Fondée en 1998, Attac (Association pour la Taxation des Transactions pour l'Aide aux Citoyens) promeut et mène des actions de tous ordres en vue de la reconquête, par les citoyens, du pouvoir que la sphère financière exerce sur tous les aspects de la vie politique, économique, sociale et culturelle dans l'ensemble du monde.

Mouvement d'éducation populaire, l'association produit analyses et expertises, organise des conférences, des réunions publiques, participe à des manifestations...

Plate-forme du mouvement international ATTAC (www.attac.org)

"La mondialisation financière aggrave l'insécurité économique et les inégalités sociales. Elle contourne et rabaisse les choix des peuples, les institutions démocratiques et les Etats souverains en charge de l'intérêt général. Elle leur substitue des logiques strictement spéculatives exprimant les seuls intérêts des entreprises transnationales et des marchés financiers..."



Avec plus de 800 participants ce mois d'août à Toulouse, la 8ème Université d'Attac atteste de la vitalité de l'association.

Les actions communes d'ATTAC ont pour but :

✓ de reconquérir les espaces perdus par la démocratie au profit de la sphère financière

✓ de s'opposer à tout nouvel abandon de souveraineté des Etats au nom du prétendu "droit" des investisseurs et des marchands

✓ de créer, au niveau mondial un espace démocratique.

Il s'agit tout simplement de se réapproprié ensemble l'avenir de notre monde."

ATTAC de nos jours :

Fin 2006, Attac est présente dans une cinquantaine de pays ; Attac France compte 21 600 membres dont 413 personnes morales et plus de 200 comités locaux¹⁷. L'association est dirigée par un conseil d'administration de 30 membres élus par les adhérents, et dispose de l'expertise d'un conseil scientifique de 110 membres. Pour faire coïncider son fonctionnement interne avec son objectif, qui est de construire un monde de coopération, et pas de concurrence ni de lutte de pouvoir, la direction est collégiale (actuellement Aurélie Trouvé et Jean-Marie Harribey sont co-présidents).

Dans les prochains mois, les thèmes suivants seront traités en priorité : "L'Autre Europe que nous voulons" (pour organiser une campagne d'éducation populaire sur ce nouveau traité et exiger un référendum) ; "Solidarité face aux inégalités" (sorte de contre-attaque au gouvernement sur la franchise médicale, la réforme des universités et la TVA sociale) et "L'Ecologie liée à la question sociale" (pour intégrer l'écologie dans les luttes sociales...).

¹⁷ Attac Pays Basque : www.local.attac.org/attac64/bayonne/index.php

L'Agenda de la Fondation

SESSIONS DE FORMATION

Au local de la Fondation
Manu Robles-Arangiz à Bayonne

Conférence

Samedi 29 septembre à 10h00

"Le loup dans la bergerie"

Le néo-libéralisme dans la politique agricole.

Souveraineté et sécurité alimentaire, les enjeux. Impasses et alternatives.

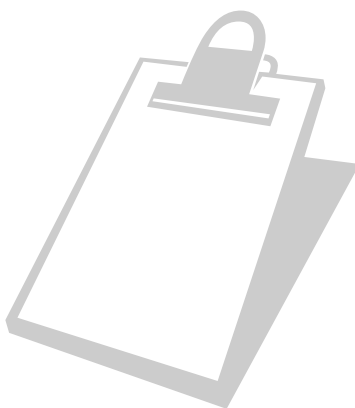


Avec Aurélie Trouvé, Co-Présidente d'ATTAC, Ingénieur agronome et Maître de conférences en économie.

Spécialiste des questions de politiques agricoles européennes et de régionalisation des politiques agricoles de développement rural.

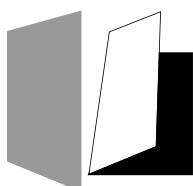
Il est conseillé de s'inscrire au 05 59 59 33 23 ou à l'adresse mail : ipar@mrafundazioa.org

Entrée gratuite, au local de la Fondation Manu Robles-Arangiz, 20, rue des Cordeliers au Petit Bayonne.



Alda!ren bloga :

www.mrafundazioa-alda.org



MANU
ROBLES-ARANGIZ
INSTITUTUA

Fondation Manu Robles-Arangiz Institutua

20, Cordeliers karrika

64100 BAIONA

+ 33 (0)5 59 59 33 23

ipar@mrafundazioa.org

www.mrafundazioa.org

Zuzendaria

Fernando Iraeta

Ipar Euskal Herriko arduraduna

Txetx Etcheverry

Alda!ren koordinatzailea

Xabier Harlouchet

Le rôle majeur de la politique linguistique en Iparralde

en difficultés, pas de soutien réel lorsque les enseignants qui en ont besoin.

Nous savons donc que la qualité de notre système d'enseignement est entre nos mains.

C'est pour cela que nous avons mis en place il y a un an un Conseil pédagogique, ouvert aux enseignants aux parents et aux langile. Celui-ci a travaillé l'année passée sur deux projets: la prévention des difficultés scolaires et la formation des enseignants.

Cela nous a amenés à créer un poste de psychologue et un poste de psychomotricien, qui s'ajoutent au poste de psychopédagogue. La mission de cette équipe pluridisciplinaire sera



de réaliser, en collaboration avec les enseignants, des observations en classe afin de repérer les élèves potentiellement en difficulté pour pouvoir les orienter vers des remédiations adaptées. L'enseignant restera maître du suivi de ces élèves, il assurera la coordination entre les différents acteurs. Les parents seront bien sûr associés à la démarche et rien ne pourra être engagé sans leur accord. Ce projet sera mis en œuvre pour la première fois cette année; une évaluation en sera réalisée avec les acteurs concernés en fin d'année, afin de pouvoir améliorer la démarche.

Le Conseil pédagogique a également défini un cadre philosophique pour la formation des enseignants et langile en relation avec les élèves. Sa mission est maintenant de définir un référentiel de compétences qui permettra de rendre opérationnel ce cadre philosophique. Nous répondons en cela exactement aux directives européennes en matière d'enseignement, puisque la Commission européenne, après avoir réalisé une étude sur les systèmes d'enseignement au niveau de toute l'Europe, a constaté que le facteur déterminant de la qualité de

l'enseignement est la compétence des enseignants, plus encore que les effectifs par classe.

Nous nous orientons donc très clairement vers une logique qualitative et d'amélioration continue de notre système d'enseignement: prévention, écoute des différents acteurs pour faire évoluer le système, amélioration permanente des compétences, évaluation de l'efficacité des projets engagés.

Au niveau organisationnel nous avons créé un poste de directeur éducatif pour diriger tout le pôle éducation-enseignement, et alléger ainsi la mission du directeur qui pourra consacrer plus de temps au soutien de l'action du Conseil exécutif, à la réflexion stratégique, à la recherche de moyens, à la coordination entre les différentes instances de la fédération et à la communication interne. Cette évolution en terme de gestion sera accompagnée de la mise en place d'un véritable Conseil de direction professionnel (direction générale, direction de l'enseignement, responsabilité comptable et financière, responsabilité du développement). Ceci permettra de stabiliser davantage la gestion de la fédération, en maintenant les lignes engagées sur la durée, et peut être aussi, en diminuant le poids qui pèse sur les administrateurs, de leur permettre de rester plus longtemps, donc de renforcer la stabilité du système. Il est également prévu de définir clairement l'interface entre la structure politique et la structure professionnelle, afin que chacun n'empiète pas sur le territoire de l'autre. Nous sommes, là aussi en terme de management, engagés dans une logique qualité.

Aujourd'hui, nous devons rechercher les moyens financiers nécessaires à la stabilisation d'une telle structure, véritable fondation de l'ikastola du XXI^{ème} siècle.

Ce renforcement de la fédération est indispensable pour poursuivre la démarche de développement de notre système, avec en particulier la création de nouvelles ikastola, comme se sera le cas pour l'ikastola d'Erberua, au cours de cette année scolaire.

Enb.: Vous êtes donc confiante sur les perspectives d'avenir pour les ikastola?

I.C.: Les perspectives d'avenir sont bonnes si tant est que nous arrivions à consolider la structure humaine. Seaska a depuis de nombreuses années de grandes difficultés à recruter du personnel d'encadrement qualifié, et parfois même des enseignants dans certaines disciplines (mathématiques, par exemple). Les candidatures sont rares, voire inexistantes

pour certains postes.

La consolidation professionnelle nous permettra d'engager des projets d'avenir qui feront de l'ikastola la voie royale pour vivre et travailler au Pays Basque, comme par exemple les filières européennes au lycée, qui permettront à nos enfants de maîtriser trois ou quatre langues et de pouvoir ainsi aussi bien travailler dans l'hôtellerie à Biarritz que dans l'industrie à Arrasate ou à l'Université de Bilbo.

Dans un monde ouvert, avec une économie mondialisée, notre point faible devient un point fort: notre langue étant rare elle nous oblige au plurilinguisme pour communiquer avec l'extérieur, notre langue étant transfrontalière et minorisée, elle crée le lien pour ouvrir la frontière et le socle affectif pour s'accrocher à vivre au Pays Basque.

Il ne nous reste plus qu'à faire comprendre à la population d'Iparralde qu'apprendre l'euskara ce n'est pas seulement de la nostalgie, mais un moyen de construire son avenir au Pays Basque. Pour cela il faudra aussi que le monde économique et du travail s'engage, des deux côtés de la frontière, dans la politique de récupération linguistique. C'est dans cet engagement que réside très certainement la clé pour infléchir à la hausse la courbe de progression de nos effectifs, qui est démontre une linéarité totale de la croissance depuis 1969.

Enb.: Seaska est membre de la confédération nationale des ikastola. Quel regard portez-vous sur la place de Seaska au sein de la confédération?

I.C.: Les relations au sein de la Confédération des Ikastola sont bonnes. Cela ne veut pas dire que nous sommes toujours d'accord sur

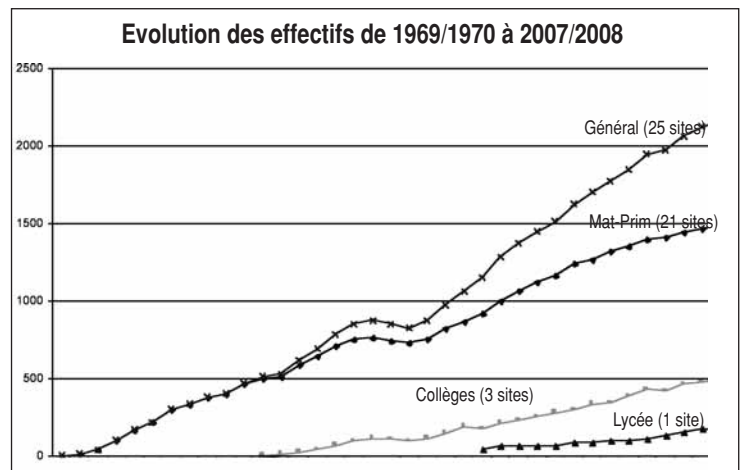
tout: cela veut dire que nous débattons de tout, qu'il n'y a aucun sujet tabou. Nous essayons d'approfondir la connaissance réciproque, car il y a de grandes différences culturelles au niveau enseignement, au niveau de la structure des établissements, au niveau des missions des fédérations. Pour construire quelque chose de nouveau ensemble, il faut d'abord apprendre à se connaître, apprendre à écouter l'autre.

Nous avons déjà engagé depuis plusieurs années des projets en commun: Bertsolaritza, Euskaraz Bizi et Xiba. Nous nous engageons aussi vers la mise en œuvre opérationnelle d'Euskal Kurriculuma (programme d'enseignement, en respectant, bien sûr le référentiel de l'Education nationale).

C'est une grande richesse pour Seaska de se trouver à l'intersection de plusieurs systèmes: Confédération des ikastola, Eskolim avec les Bretons, les Catalans..., l'Education nationale.

Nous nous enrichissons de tous et nous en tirons notre propre dynamique dont nous pouvons enrichir les autres. Si nous sommes, en taille, la plus petite fédération d'ikastola, nous n'en avons pas moins, nous aussi, beaucoup à apporter aux autres en terme qualitatif.

Je n'oublie pas non plus les relations avec Eusko Jaurlaritza qui sont excellentes. Les bâtiments que nous avons construits ces dernières années sont là pour en témoigner. Nous pensons qu'ils ont également joué un rôle dans l'amélioration des relations entre l'Office public et Seaska, à travers l'accord signé entre ces deux institutions. Nous ne pouvons que les remercier de tout ce qu'ils nous ont apporté, ainsi qu'Udalbide.



Effectifs de la rentrée 2007		
Maternelle / primaire	1.611	(+72)
Secondaire	747	(+ 40)
(dont: collège 186 et lycée 561)		

Josu Jon Imaz ne briguera pas un second

En désaccord avec la ligne de son parti, il quitte la direction et annonce son retrait de la vie politique pour lui succéder. Madrid s'inquiète d'une montée en puissance du souverainisme

R IEN n'avait filtré de la réunion très attendue de la direction du PNV au soir du 27 août. Quelques jours plus tard, à peine l'encre de la déclaration du Lehendakari Juan José Ibarretxe sur un nécessaire referendum pour débloquent la situation (1) était-elle sèche, que les salles de rédaction de la péninsule s'enflammaient à nouveau, lorsque le communiqué de Josu Jon Imaz est tombé le 12 septembre. Dans un texte assez bref, intitulé «*Parier sur le futur*», le président du PNV annonce qu'il ne sera pas candidat à sa réélection, il se retire de la vie politique. Il s'agit d'un choix, d'un

doit être pionnier dans l'actualisation de nos fondements...»

Une belle cécité

J. J. Imaz ne lâche rien de ses convictions autonomistes et de ses conséquences avec ce qu'il a nommé hier la transversalité politique, c'est-à-dire l'accord nécessaire avec le grand frère espagnol pour tout changement institutionnel. Ses options se situent peut-être au plus près d'un dénominateur électoral commun ou du maquis majoritaire dans la Communauté autonome. Elles font preuve d'une belle cécité quand on se souvient de ce qui vient de se passer en Navarre

la Constitution espagnole (2). Sans parler des jeunes indépendantistes qui brûlent à Girona l'effigie du roi d'Espagne, symbole numéro 1 de l'unité de l'Etat comme en Belgique. De quoi susciter un prurit sur la meseta castillane.

Le ministre de l'Intérieur se sent seul

Le ministre de l'Intérieur espagnol Alfredo Perez Rubalcaba affirme qu'avec le départ d'Imaz, il «*se sent plus seul aujourd'hui*». «*D'abord la paix, ensuite la politique*», tel demeure l'axe de la stratégie socialiste qui veut explicitement revenir à un pacte du type Pacte d'Ajuria Enea... de sinistre mémoire et qui ne donna rien, si ce n'est un enlèvement complet et une violence à son zénith. Le PSOE clame encore sa foi en la transversalité, il rejette «*la grande irresponsabilité*» d'un référendum sans accord préalable et qualifie le plan Ibarretxe et son souverainisme «*d'erreur*». Plus perfide, le délégué du parti dans la Communauté autonome, Patxi Lopez, réunit à Gasteiz 18 maires socialistes basques pour montrer qu'il faudra compter avec le PSOE, dans la mesure où ces mairies représentent 39% de la population du pays. La modération du PNV est une source de stabilité dans la politique espagnole, ajoute José Luis Rodriguez Zapatero qui voit d'un mauvais oeil un parti basque prenant pour référence les référendums annoncés par le leader indépendantiste écossais Alex Salmond. Bien qu'il refuse pour l'instant d'illégaliser l'ANV, le PSOE veut neutraliser Batasuna et ses succédanés. Il a déjà jeté en prison son porte-parole Arnaldo Otegi. Il incarne le 10 sep-

tembre, 24 heures après l'interdiction d'une manifestation à Donostia, un de ses leaders emblématiques, Juan Maria Olano, porte-parole des Gestoras pro-amnistia. Le 12 septembre, un

procureur de l'Audiencia nacional menace de dix à quinze ans de prison 22 élus d'Udalbiltza sous prétexte que cette dernière est l'expression de la formation dissoute Batasuna. Entre l'Espagne et les indépendantistes, l'heure est exclusivement au maniement de la matraque ou de la bombe, ETA tentant de desserrer l'étau qui l'étreint. Le 9 septembre, une nouvelle voiture piégée de 61 kilos d'explosif n'a pas éclaté à Logroño devant la délégation du ministre de la Défense. Enfin, le Parti nationaliste basque qui joue gros dans cette affaire est en pleine ébullition, au moment où démarre le processus de désignation de son équipe dirigeante qui va durer jusqu'aux premiers jours de décembre. Fin août, un accord entre les deux tendances, autonomistes et souverainistes, s'est fait sur l'élaboration d'un texte consensuel qui est déjà soumis à la base du parti et sur la mise en orbite d'un successeur. Il s'agit d'Iñigo Urkullu (44 ans), patron du PNV en Biscaye. On sait que le parti est né dans cette province il y a 112 ans et qu'elle a toujours été son bastion, sans parler du poids économique de la Biscaye dans notre pays. Issu d'une famille historiquement liée au nationalisme basque, le futur homme fort est réputé pour sa prudence, sa discrétion et son caractère implacable envers ses rivaux. Proche de la tendance autonomiste, c'est lui qui fit roi Josu Jon Imaz il y a quatre ans. Il prendrait demain les rênes du PNV, selon un accord qui respecterait les équilibres. La tendance autonomiste, avec l'actuel maire de Bilbao Iñaki Azkuna et les milieux économiques (3), ne se sentirait pas totalement évin-



Face à face Imaz / Ibarretxe

«*sacrifice*» qu'il fait pour maintenir l'unité de son parti: il ne veut pas reproduire la division qui a affaibli sa formation depuis sa difficile élection voici quatre ans. Imaz marque le coup et, visiblement, déchirure il y a. Dans sa déclaration, Josu Jon Imaz détaille le credo pour lequel il s'est battu durant ces quatre ans de présidence et qui lui semble remis en cause par la nouvelle ligne que le PNV vient d'adopter. Il met en avant la paix en premier lieu, les différents sentiments d'appartenance qui cohabitent en Pays Basque, la nécessité pour les enfants de ce pays que leur soient offertes toutes les chances de réussite en tant que personnes et enfin... l'identité basque. Autogouvernement, vivre ensemble, bien-être et stabilité d'Euskadi font partie de ses priorités et il ajoute le couplet désormais classique de ceux qui doutent de l'importance de la souveraineté pour un petit peuple dominé et démembré: «*Des concepts comme Etat-nation, souveraineté ou indépendance ont aujourd'hui une signification forcément différente de ce qu'ils représentaient autrefois. Les frontières s'affaiblissent et même disparaissent tout près de nous et le nationalisme démocratique*

ou en Catalogne et lorsqu'on sait les obstacles infranchissables auxquels les Basques se heurtent dans la gestion de leur autonomie en matière de fiscalité, grandes infrastructures, politique sociale ou pouvoirs économique et judiciaire ou encore pour le transfert des compétences sur les prisons et la Sécurité sociale, prévus dans le statut d'autonomie accordé par l'Espagne en 1979.

La décision du président du PNV a entraîné grosso modo trois types de réactions. Wait and see et scepticisme du côté de Batasuna qui connaît par cœur les processus de va-et-vient et autres mouvements du «*parti pendulaire*», historiquement traversé par l'autonomisme gestionnaire dans la pratique et le souverainisme dans les sentiments et les slogans. Forte inquiétude en Espagne du côté du PSOE comme du PP qui lisent dans le départ de Imaz que le souverainisme basque marque des points. D'autant que pour la Diada (Aberri eguna) catalane, les deux ex-patrons de la Generalitat, l'autonomiste Pujol et Maragall le socialiste, ont fait une déclaration commune qui a fait grand bruit. Ils réclament la reconnaissance de la nation catalane dans le texte de



De jeunes indépendantistes catalans brûlent la photo des monarques à Girona

tembre, 24 heures après l'interdiction d'une manifestation à Donostia, un de ses leaders emblématiques, Juan Maria Olano, porte-parole des Gestoras pro-amnistia. Le 12 septembre, un

cée. À charge pour Iñigo Urkullu et son équipe de mettre en musique un texte de quarante pages avec lequel, paradoxe de la situation mais nécessité fait loi, il n'est pas vraiment d'ac-



Grand mandat à la tête du PNV

publique. *Le Biscayen Iñigo Urkullu serait le mieux placé
à me en Pays Basque comme en Catalogne*

cord. Ce document a été laborieusement élaboré cet été, il engage le parti pour les quatre ans à venir et vient d'être rendu public.

Les points sur les i

Pas de grosse surprise dans cette feuille de route après les déclarations de Ibarretxe, voici trois semaines. On y sent un souci consensuel avec le rappel de «*la culture du pacte*», la nécessité d'un «*dialogue permanent pour construire la nation jour après jour*». Mais le PNV remet à l'honneur le plan Ibarretxe et réaffirme la possibilité pour les différents territoires d'Euskal Herria de rejoindre démocratiquement le «*sujet politique commun du peuple basque*». Dans la terminologie politico-juridique en vigueur en Hegoalde, cette notion est détentrice du «*pouvoir de décision*» (4). La formule de «*la consultation populaire*» est présentée comme un outil démocratique pour dépasser les blocages politiques, parvenir à un consensus plus large sur un «*nouveau cadre*» juridique et «*résoudre 'le conflit politique' basque*». Le PNV s'engage à lancer toutes les initiatives politiques nécessaires pour «*rendre possible un scénario de solution du conflit*» et parvenir à un accord, «*fruit d'un large consensus entre les partis, les institutions basques et l'Etat*». Une phraséologie qui fleurit bon la sensibilité d'Imaz, la transversalité n'est pas loin. Mais le mot n'est pas prononcé, comme d'ailleurs celui de referendum. Le texte est donc visiblement le fruit d'un subtil dosage, même si, au-delà des circonlocutions d'usage, il met clairement les points sur les i et les barres sur les t. Y figurent la construction d'un Pays Basque «*de l'Adour à l'Ebre*» explicitement désigné avec ses droits politiques, ainsi que le département Pays Basque ou encore «*la reconnaissance du droit à l'autodétermination*».

Les plus beaux textes ne valent que ce que les hommes en font et comme dans toute démarche collective, il faut d'abord que la «*mayonnaise prenne*». Que faire pour susciter un grand élan national, une «*accumulation de forces*», comme disent les souverainistes? Comment les choses vont-elles évoluer? Saisir l'opportunité d'une fenêtre de tir qu'offrirait l'actualité, lancer un referendum, tel un blitzkrieg foudroyant? Personne n'y croit trop. Le tempérament de Juan José Ibarretxe est davantage celui du coureur de fond que du sprinter.

Ils «font la gueule»

Une bataille politique de cette ampleur qui, comme au Québec ou en Belgique, suppose un affrontement dur avec l'Etat central, se gagne en plusieurs phases qu'il ne faut pas mélanger. La locomotive se met tout juste en route et doit entraîner dans son élan le plus de wagons possibles. Et comme disait Jean-Pierre Raffarin, la voie est droite, mais la pente est raide... Si le PNV veut avancer sur le chemin souverainiste et

gagner le référendum, s'il va jusqu'à cette étape décisive, il faut d'abord qu'il convainque en son propre sein. La priorité absolue se situe donc durant les prochaines semaines dans la nécessité pour le parti de panser ses plaies après quatre années de conflits internes en particulier en Gipuzkoa, de rebâtir des équilibres et d'associer les autonomistes les plus réticents au souverainisme. La tendance qui vient de prendre le dessus après avoir rongé son frein pendant quatre ans, n'a pas droit à l'erreur.

Tout comme le puissant syndicat ouvrier ELA, les partis EA et EB alliés au gouvernement basque, ainsi qu'Aralar, sont favorables à une démarche référendaire. Ce n'est pas un des moindres enjeux de l'opération pour le PNV que de retisser



Juan Mari Olano à la manifestation du 8 septembre

des liens de confiance avec EA, le frère ennemi avec lequel il a scissionné en 1984-1986. On sait combien la nuit du 19 décembre 1984 durant laquelle le Lehendakari Carlos Garaikoetxea démissionna et aboutit à créer une autre formation, a durablement traumatisé un parti qui faillit alors perdre le pouvoir. L'attelage Urkullu-Ibarretxe devra donc faire preuve d'un savant mélange fait d'audace, de prudence et d'habileté pour mettre institutions et partis en ordre de bataille. On sait qu'une des curiosités de l'exercice du pouvoir dans la Communauté autonome est son caractère bicéphale —d'un côté le Lehendakari, de l'autre le président du PNV— pour des raisons idéologiques autant qu'institutionnelles. L'entente entre les deux instances est donc impérative. A Madrid en attendant, ils «*font la gueule*». Telesforo de Monzon aimait à le répéter «*quand ils ont cette réaction en Espagne, cela signifie que le Pays Basque avance*».

(1) *Enbata* n°1993.

(2) L'affaire avait fait l'objet d'un énorme débat politico-juridique il y a quelques années lors de l'adoption du nouveau statut catalan laminé ensuite par les Cortés.

(3) Les mauvaises langues évoquent à propos du PNV le parti des conseils d'administration qui cohabite avec le parti des batzoki.

(4) L'Etat français parle du peuple détenteur de la souveraineté.

■ **Le choix des victimes.** La liste des victimes du terrorisme établie par l'Office du même nom du gouvernement de Gasteiz provoque quelques réactions. Après avoir tardé à inclure au côté de celles d'ETA les victimes du GAL et des groupes similaires, elle est aujourd'hui attaquée par l'Association des victimes du 3 mars à Vitoria-Gasteiz. Ce jour-là, il y a 31 ans, la police du ministre Fraga Iribarne avait tiré dans la foule et provoqué la mort de quatre ouvriers.

Pas question en effet pour les autorités d'inclure dans cette liste toutes les personnes victimes des violences policières. Le journaliste Sabino Ormazabal de *Gara* a tenté de les recenser dans son livre intitulé «*une carte (inachevée) de la souffrance*». Selon lui, 76 militants d'ETA sont morts dans divers affrontements, dont les premiers remontent à l'époque franquiste, 34 citoyens sont morts dans des manifestations, 42 civils ont été tués par les forces de l'ordre (dont 20 lors des contrôles) et d'autres encore... Il compte également les 19 morts en détention, et mentionne les quelques 6.000 cas de torture.

L'Espagne officielle n'a d'ailleurs pas encore terminé son travail de l'après-guerre civile, puisque certaines victimes, dont beaucoup républicaines, n'ont toujours pas de statut.

■ **Les deux avocats libres, mais...** Les deux avocats basques ne retourneront pas en prison. La cour d'appel de Paris a condamné le 17 septembre Unai Errea à cinq ans de prison, dont quatre avec sursis, et Itziar Larraz à deux ans, assortis du sursis. Tous deux sont interdits d'exercer leur profession en France, pendant cinq ans pour Itziar, et dix ans pour Unai. Ils avaient été lourdement condamnés le 20 décembre par les premiers juges à quatre et trois ans de prison ferme, plus dix ans d'interdiction d'exercer et de séjourner en France. Unai Errea a passé près de dix mois en détention préventive. Rappelons qu'ils étaient poursuivis pour complicité d'association de malfaiteurs (ETA) pour avoir prétendument passé des documents à leurs clients emprisonnés.

■ **Extraditions.** En fin de peine, Urtzi Murueta a été extradé le 12 septembre, et incarcéré à Soto Del Real. Le même jour Juan Ramon Karasatorre, Manex Zubiara et Javi Abaunza ont été remis temporairement à la Justice espagnole pour des procès en attente, avant de réintégrer les prisons françaises.

■ **Olano en prison.** La manif du 9 à Donostia, autour des régates de trainières, s'est mal terminée. Parmi les neuf interpellés traduits devant le juge de permanence donostiar qui leur a imposé un contrôle judiciaire, Juan Mari Olano a été le seul réclamé par le juge Garzón pour «*intégration à bande armée et incitation à terrorisme urbain*». En ce qui concerne la première infraction, elle lui a déjà été appliquée dans le dossier en instance de jugement visant Askatasuna, où il est en liberté contre caution de 60.000 euros.

Le juge a ordonné la détention, et le 11 septembre au soir, Olano a été incarcéré à Soto Del Real. Des manifestations en sa faveur ont eu lieu, principalement devant des batzoki du PNV, ce parti étant considéré par les amis du leader abertzale, comme l'instrument du PSOE.

■ **Bombe.** Un engin explosif placé sous une voiture particulière a été découvert le 14 septembre à Andoain (Gipuzkoa) et désamorcé. L'action est attribuée à ETA.



**Laborantza Ganbara sustenga dezagun.
Jadanik 1000 diru laguntzaile, zu zergatik ez?
Laborantza Ganbara, j'y tiens donc je finance!**



Euskal Herriko Laborantza Ganbara 64220 Ainize-Monjolose



Foncier et logement

PLUS que jamais, le problème du logement et du foncier est au centre des débats politiques en Iparralde. Mon propos n'est pas de faire le tour du «pourquoi et du comment» de cette question car le cadre de cette tribune ne s'y prête évidemment pas. Je voudrais juste souligner que, parce que personne d'autre ne le fera à notre place, il me semble nécessaire que les abertzale se positionnent dans ce débat en affirmant clairement, qu'en Pays Basque, ce problème n'est pas qu'un problème de nature socio-économique, qu'il est totalement lié à la question identitaire. Je vais tenter de rappeler ici en quelques lignes pourquoi. Le logement et le foncier ne sont pas des «biens» comme les autres. Ce qui est d'abord inacceptable, c'est que leur gestion soit soumise à la seule loi du marché, c'est-à-dire à la loi de l'argent. Cela est inacceptable en Pays Basque comme ailleurs! Et il faut en premier lieu reconnaître que les facteurs socio-économiques qui génèrent le problème du foncier et du logement sont sûrement les mêmes en Pays Basque que ceux à l'œuvre dans beaucoup d'autres endroits de l'Etat français ou même d'Europe. De façon très résumée: une demande structurellement supérieure à l'offre alimente une tendance à la hausse des prix, qui, elle-même, favorise des comportements spéculatifs. La différence réside d'abord dans le fait qu'en Pays Basque, ce problème a des conséquences spécifiques liées à l'existence d'une culture et d'une identité spécifiques. Le sens fort qu'ils recouvrent en euskara nous fait intuitivement comprendre que «etxea» et «lurra» constituent, avec la langue, des socles fondamentaux de notre identité. Mais je dirais que cette imbrication des problèmes de l'habitat et de la terre à l'identité n'est pas propre au Pays Basque, elle s'observe partout à travers le monde où des peuples «autochtones» luttent pour leur survie. Pour moi, l'exemple des indiens d'Amérique du nord chassés de «leurs» terres pour être parqués dans des réserves constitue le «cliché» en la ma-

Xabi Larralde

tière. Mais sans aller aussi loin, ce n'est pas un hasard si, par exemple en Corse, les événements d'Aleria (1976) constituent un des actes fondateurs du mouvement nationaliste. Le problème du logement et du foncier a des conséquences directes sur notre culture et notre identité tout sim-

”

«En Pays Basque, le problème du logement et du foncier est totalement lié à la question identitaire»

plement parce que si dans ce domaine, les gens du «*CRU*», et en particulier les jeunes, ne bénéficieraient plus de conditions de vie dignes au pays, nous sommes condamnés à disparaître. Il n'y a absolument rien de xénophobe à affirmer cela. Notons par ailleurs que l'imbrication des deux problèmes peut s'observer aussi dans l'autre sens: une culture donnée peut «inventer» des formes de gestion du logement et du foncier qui lui sont propres. C'est tout à fait vrai en Pays Basque. On trouve encore des traces de cela en Iparralde dans les modalités de partage au sein des familles à l'intérieur ou dans la gestion des terres indivises par les syndicats de vallées. Dans ce dernier cas, il ne s'agit pas d'un phénomène «marginale» puisque la totalité des surfaces concernées reste assez considérable. Or, ces syndicats de vallées, qui ont été «légalisés» (en 1838) sous Louis-Philippe, correspondent aux anciennes communautés —vallées ou pays— d'Ancien Régime et sont une réminiscence d'un droit basque «traditionnel» qui, selon Maïte Lafourcade, s'oppose à un individualisme agraire qui a imprégné le droit français à partir du 18^e siècle (cf, l'ouvrage: *La pratique actuelle*

du droit coutumier en Pays Basque, Eusko Ikaskuntza, 1998). Une autre différence fondamentale dans la façon dont se pose le problème du foncier et du logement en Pays Basque relève d'une dimension politique qui vient se greffer à la question identitaire. Car en effet, au nom d'une négation totale de notre identité, le centralisme jacobin récurve au Pays Basque toute forme de reconnaissance politico-institutionnelle et nous prive de la sorte de toute possibilité d'agir, un temps soit peu efficacement, contre le problème du logement et du foncier. Car, fondamentalement, seules de véritables politiques publiques peuvent espérer contrer la toute puissante loi du marché. Des politiques publiques impliquent d'abord une «cabinet de pilotage», une instance politique capable définir une stratégie d'intervention et disposant des «leviers», c'est-à-dire des compétences et des moyens financiers pour la mettre en œuvre. Mais pour contrer la toute puissante loi du marché, il faut aussi être en mesure d'instaurer (d'imposer) des règles du jeu autres que celles de la loi de l'offre et de la demande. Ainsi, un cadre institutionnel permettant de véritables politiques publiques suppose également des prérogatives au niveau réglementaire, voire législatif. Des exemples nous montrent que des statuts spécifiques de ce type sont tout à fait envisageables même au sein de la République française. Tout est question de volonté politique... A titre d'exemple, le statut de la Kanaky inclut la question du foncier en prenant en compte la notion de «*droit coutumier*». Cette question est inscrite parmi les premiers articles de la loi organique (loi du 19 mars 1999) qui définit ce statut. L'article 6 stipule de la sorte que le droit de propriété s'exerce en matière foncière sous la forme de la propriété privée, mais aussi de la propriété publique et des terres «coutumières». Ces dernières sont inaliénables, incessibles, incommutables et insaisissables. Rappelons de plus que la Kanaky est également compétente en matière de «*principes directeurs du droit de l'urbanisme*»...

Sur votre agenda

■ **Enbata**, hebdomadaire politique basque, 3 rue des Cordeliers, 64100 Bayonne. Tél.: 05.59.-46.11.16. Fax: 05.59. 46.11.09. Abonnement d'un an: 55€. Responsable de la publication: Jakes Abeberry. Dessins: Etxebeltz. Imprimerie du Labourd, 8 quai Chaho à Bayonne. Commission paritaire n°0312 C 87190.

Iraila:

- ✓ **Samedi 22, BAIONA.** Baiona Kantuz.
- ✓ **Samedi 22, 15h, DONIBANE GARAZI** (Cinéma le Vauban). Ciné-concert organisé par l'association Garazikus. Soirée ciné flamenco tziagne: 19H30, présentation du film inédit «*Gypsy Caravan*». 21h30, concert du groupe «*Alma Flamenca*».
- ✓ **Dimanche 23, 15h, HAZPARNE.** Journées biologiques Asunak organisées par les associations Emazteek Diote, BLE, Eihartzea et le CFA.
- ✓ **Jedi 27, 15h, BIARRITZ** (Auditorium de la Médiathèque, espace América). Conférence de Philippe de Laborde Pedelahore sur le livre «*L'homme américain*» d'Alcide d'Orbigny paru en 1939.

Palmares du 15^{ème} Biltzar de la photo

Prix du Biltzar

- 1^{er} Felix Nadine d'Urepel.
- 2^e Simone Paris de Saint Jean Pied de Port.
- 3^e Laura Massondo de Saint Palais.
- 4^e Jean Claude Broca de Saint Pierre d'Irube.

Prix de la Ville

Véronique Delgue

Prix du Public

- 1^{er} Maddie Ernaga de Anhaux.
- 2^e Monia Aubert Soudre de Saint Jean de Luz.
- 3^e Jannie Candau de Saint Jean Pied de Port.
- 4^e Bernard Moreau de Ahaxe.

Sommaire

Cahier n°1 Enbata

- Ixabel Charritton: Seaska est devenu un acteur majeur de la politique linguistique en Iparralde 4 et 9
- Josu Jon Imaz ne briguera pas un second mandat à la tête du PNV 10 et 11

Cahier n°2 «*Alda*» quatre pages de 5 à 8

ABONNEZ-VOUS